



Championnat

Départemental

Jeunes

Des **Y**VELINES

# Règlement

## Présentation

### 1. Tir à 18 m - Le championnat est fermé.

#### ➤ Organisation de l'épreuve

L'organisateur doit pouvoir aligner 12 cibles pour une compétition sur 2 jours.

L'utilisation de IANSÉO est **fortement recommandée et devrait devenir obligatoire à moyen terme**. Le matériel doit être réservé auprès du Comité régional. Il faut le prendre à Chennevières voir avec la secrétaire du comité Chloé 01 49 82 75 80 et le responsable du matériel.

Les écrans pour l'affichage en temps réel des résultats saisis via IANSEO sont à la charge de l'organisateur.

#### ➤ Inscription à l'épreuve (U11 à U21)

Pour s'inscrire au championnat, **3 scores sont obligatoires**, quelles que soient la catégorie et l'arme sauf pour les U11, **1 score suffira**.

Cependant la commission jeunes pourra prendre la décision de modifier cette règle.

Ce sera le classement départemental qui sera pris en compte arrêté 15 jours avant le championnat.

Un quota sera établi par catégorie et par arme.

Le règlement des inscriptions se fera par virement bancaire au CDY (intitulé « CD Tir à 18 m + nom du club ») ou le jour du championnat au greffe par chèque ou CB. (espèces non acceptées).

Les participants doivent s'assurer que les paiements sont bien arrivés **AVANT** la compétition.

Les médailles sont à la charge du CDY

### ➤ Quotas

Le CDY communiquera le Quota des archers par catégorie et par arme. La répartition sur les cibles est à la charge de l'organisateur. Les jours de tir seront alternés tous les ans.

48 archers par jour

Départ	Catégorie	Sexe	Arme	Qualifs + duels
S	U11	F	CL	Blason 80 cm pas de duel
S	U11	H	CL	
S	U13	F	CL	Blason de 60 cm
S	U13	H	CL	
S	U15	F	CL	Blason trispot de 60 cm
S	U15	H	CL	
S	U13 - U15 - U18	F	BB	Blason de 60 cm
S	U13 - U15 - U18	H	BB	
D	U18	F	CL	Blason trispot CL de 40 cm
D	U18	H	CL	
D	U21	F	CL	
D	U21	H	CL	
D	U18 - U21	F	CO	Blason trispot CO de 40 cm
D	U18 - U21	H	CO	

### ➤ La date d'un championnat départemental

Le championnat doit se caler par rapport au championnat de France et au championnat régional. Un minimum de 15 jours entre 2 championnats pour permettre la remontée des scores pour une qualification.

### ➤ Attribution d'un championnat départemental

Le club ou la compagnie fait la demande par écrit au CDY de sa candidature à l'organisation de ce championnat. La validation se fera par l'ensemble des

membres du comité. C'est l'organisateur retenu qui inscrira le concours sur le site de la FFTA.

L'organisateur touchera une subvention. Le département mettra à disposition la ciblerie et les « chronotirs ». Restera à la charge de l'organisateur, les blasons, le repas des arbitres. Le défraiement des arbitres est à la charge du CDY.

➤ **Accueil des tireurs :**

L'ouverture du greffe se fera dès 8h30 avec un échauffement à 9h30.

2 personnes au greffe (2 membres du CDY pour inscription + 1 membre du CDY pour vérifier les paiements).

1 file de « A à L » et 1 file de M à Z » pour vérifier les licences et annoncer les cibles.

1 panneau d'affichage avec l'attribution des cibles par ordre alphabétique et par n° de cible.

➤ **Déroulement de l'épreuve sélective du matin et horaires :**

Un tir sélectif de 2 séries de 10 volées de 3 flèches.

Echauffement : 3 volées sur cibles

➤ **Déroulement des duels de l'après-midi :**

Les duels se dérouleront en « Montante Descendante »

Tous les duels commenceront en même temps quelques soient les catégories. (pas d'attente). Les catégories qui auront terminées attendront la fin de la compétition pour les podiums.

Si une catégorie a moins de 4 participants (es), il n'y aura pas de duel, c'est le tir du matin qui déterminera le podium.

3 volées d'essai pour tous pour débiter les duels.

➤ **Pas de tir :**

Les tireurs d'une même catégorie doivent être placés sur des cibles contigües suivant le classement départemental.

**Si IANSÉO :**

1 feuille de marque papier stocké par l'organisateur et 1 tablette contre marque par cible

L'affichage des résultats se fera au fur à mesure du tir, sur les écrans répartis dans la salle et à la buvette, puis sur le tableau. Les archers pourront récupérer leur feuille de marque en ligne sur **IANSEÓ** (une adresse de connexion sera affichée par l'organisateur).

**En traditionnel :**

1 feuille de marque et une contre-marque papier.

L'affichage des résultats se fera après l'enregistrement de tous les scores dans « Résult'arc » puis sur le tableau.

## ➤ Gestion de la compétition

2 ordinateurs au moins

2 imprimantes

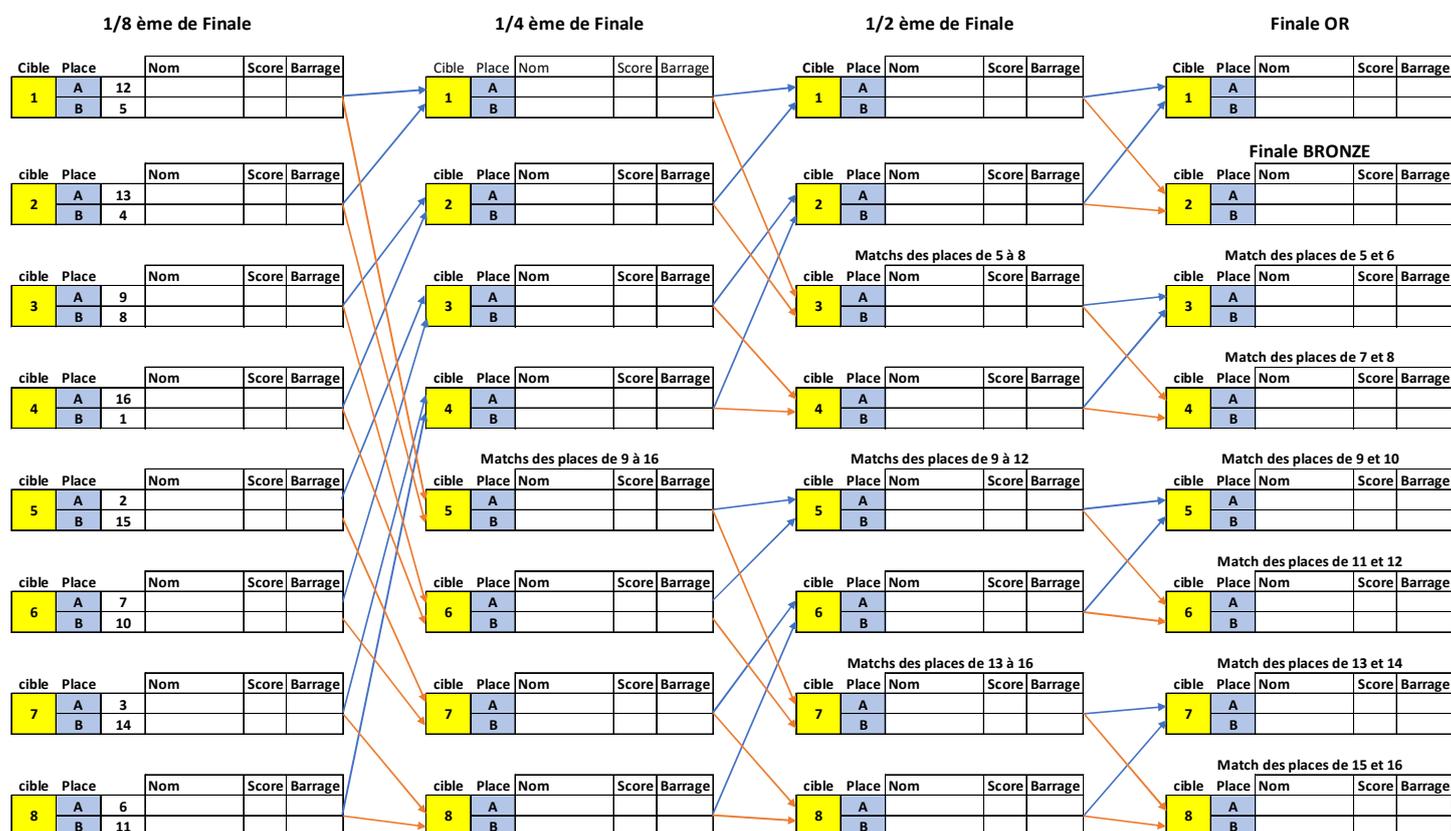
Des « post its » pour n° de cible

## ➤ Cut à 16

À l'issue des qualifications, les archers sont classés de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place. Ce classement permet d'établir le tableau des 1/8<sup>èmes</sup> de finale. Les archers vainqueurs des 1/8<sup>èmes</sup> sont qualifiés en 1/4 de finale et les perdants se retrouvent dans un tableau de repêchage pour se classer entre la 9<sup>ème</sup> et la 16<sup>ème</sup> place.

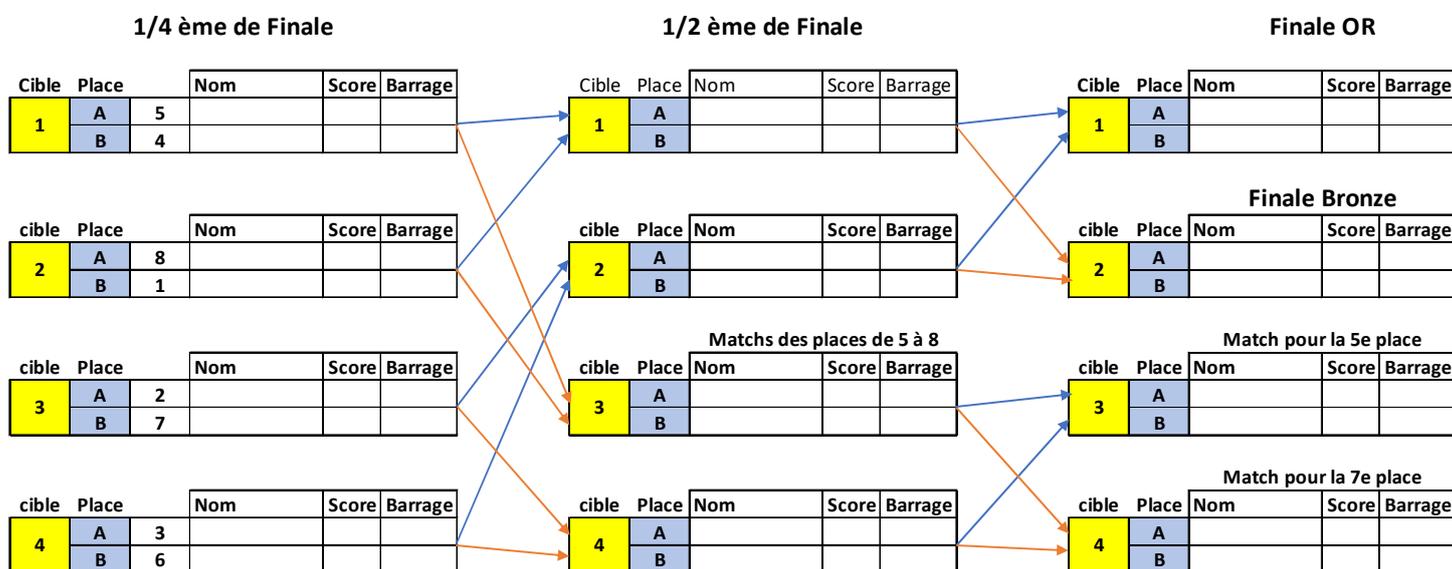
Le même principe est appliqué à l'issue des 1/4 de finale : les 4 archers gagnants se rencontrent en 1/2 finale et les 4 archers perdants se rencontrent pour se classer de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place. Les 4 vainqueurs du tableau de repêchage se rencontrent pour se classer de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place et les 4 perdants du tableau de repêchage se rencontrent pour se classer de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

Le 4<sup>ème</sup> et dernier match concernera uniquement les 4 archers qui sont en 1/2 finale et permettra d'établir le classement final de la catégorie et de décerner le titre de Champion départemental Tir à 18 m.



## ➤ Cut à 8

Le principe est le même en démarrant en 1/4 de finale. Le 3<sup>ème</sup> et dernier match concernera uniquement les 4 archers qui sont en 1/2 finale et permettra d'établir le classement final de la catégorie et de décerner le titre de Champion départemental Tir à 18 m.



## ➤ Cut à 4

Le principe est le même en démarrant en 1/2 finale. Le 2<sup>ème</sup> et dernier match concernera uniquement les 4 archers qui sont en 1/2 finale et permettra d'établir le classement final de la catégorie et de décerner le titre de Champion départemental Tir à 18 m.

